



ACTIVITES DU TROISIEME TRIMESTRE 2016

MANIFESTATIONS

FORUMS DES ASSOCIATIONS

Nous aurons un stand :

- **Dimanche 4 septembre** à Orsay, au Gymnase JC Blondin de 10 h à 18 h
- **Dimanche 4 septembre** à Bures au Gymnase Chabrat 10 h à 18 h.

Etant à la même date, nous aurons besoin de votre aide pour tenir les stands.

JOURNEES DU PATRIMOINE : 17 et 18 septembre au verger

La préparation de ces deux journées demande beaucoup de travail : cueillette des pommes, tri, étiquetage, mise en place des panneaux dans le verger suivant le plan défini.

Les bonnes volontés sont indispensables et doivent être renouvelées !

Visites libres du verger de 14h à 18h : les panneaux explicatifs sont suffisants, il n'y a plus besoin d'accompagner les visiteurs.

Accueil des visiteurs avec dégustation et vente de pommes (s'il y en a).

SORTIES NATURE

Sortie ornithologique samedi 24 septembre avec *Pierre Delbove*

Rendez-vous à 9 h devant la gare de Bures-sur-Yvette.

Visites gratuites du Jardin Botanique de Launay avec François Bria, responsable des collections végétales au jardin botanique et universitaire de Launay (campus)

Tous les jeudis de septembre, F. Bria vous fait découvrir les richesses du parc du Campus. Départ à 13h45. Durée 3h30.

Pour les informations sur les itinéraires, les collections visitées et les lieux de départ, contactez F. Bria par courriel :

<parc-botanique.launay@u-psud.fr>.

Ou voir le site <http://www.u-psud.fr/fr/universite/le-jardin-botanique.html>

Sur ce même site, vous trouverez les trois numéros déjà existants du **journal du Jardin botanique : "L'échappée verte"**

WEEK-END MYCOLOGIQUE

ABON vous propose cet automne de découvrir les richesses mycologiques de la forêt ardennaise, sous la houlette de nos deux mycologues vedettes, Daniel et Robert.

Nous séjournerons au CLIP de Moraypré, à Haybes (Ardennes).

Arrivée pour le dîner du **vendredi 14 octobre et départ dimanche 16 octobre 2016**, après le petit déjeuner.

Le séjour s'entend en demi-pension, seuls les pique-niques seront donc à votre charge. Les possibilités d'hébergement sont faibles : 16 personnes dans un premier temps.

Le coût total du séjour n'excédera pas 90 € par personne, couettes et housses de couettes fournies.

Pour vous inscrire, merci de nous envoyer un chèque d'acompte de 30 € par personne à l'ordre de l'association (ABON)

WEEK-END ORNITHOLOGIQUE

ABON renoue avec l'ornithologie, en vous proposant un grand classique : un week-end au lac du Der-Chantecoq. Arrivée pour le dîner du **vendredi 11 novembre, départ dimanche 13 novembre 2016**.

C'est un des lieux en Europe où la concentration des grues cendrées est la plus importante au moment de la migration automnale. Nous serons hébergés au Relais de Blaiseron, sur la commune de Louvemont. Notre décision d'organisation un peu tardive nous a conduits à réserver un hébergement d'une qualité un peu supérieure à nos standards habituels...

Avec le service traiteur auquel nous ferons appel pour les deux dîners, le coût total du week-end ne devrait pas excéder 160€ par personne. Les petits déjeuners et les pique-niques seront à notre charge.

Pour vous inscrire, merci de nous envoyer un chèque d'acompte de 50 € par personne, à l'ordre de l'association (ABON)

RANDONNEES

Dimanche 4 septembre, Orgerus - Behoust, 20km

Avec Denis Lesaint

Dimanche 18 septembre, Saint-Mammès - Vernou-sur-Seine, 19 km.

Avec Michel Bontemps

Dimanche 2 octobre, Autour du Vaudoué, 18 km.

Avec Pierre Printz

Dimanche 16 octobre, Fontainebleau : sentier du Belvédère (avec quelques dénivelés), 15 km.

Avec M. Job et S. Maillet

Compte-rendu du week-end de l'Ascension dans le Parc naturel régional des Boucles de la Seine

Il avait plu avant, il a plu après... mais la pluie a épargné ce magnifique week-end de l'Ascension pour notre voyage dans les boucles de la Seine normande.

Le soleil nous accompagne déjà pour le pique-nique sous la halle ouverte de la Haye du Routot, au sud de la forêt de Brotonne, près d'ifs vieux de plus de 1500 ans. Un peu plus tard nous visitons la Maison du lin au village du Routot. Une vidéo d'accueil présente la renaissance de cette fibre végétale qui trouve de nos jours une place de plus en plus appréciée dans des matériaux composites. Son utilisation va de l'habillement au linge de maison à des débouchés plus méconnus comme les planches de surf, les portières de voitures et les raquettes de tennis ! Le musée permet de découvrir les étapes complexes du traitement du lin : rouissage, teillage, peignage, filage, tissage.

Nous prenons maintenant la route du Bec-Hellouin. Un guide bénévole conduit la visite de la monumentale abbaye, flanquée de la belle tour St Nicolas du XV^e siècle, dont la nef a été détruite en 1810. Les bâtiments, de style « classique versaillais », sont encore en assez bon état, bien qu'ils aient été utilisés comme écuries militaires de 1805 à 1949. Les chevaux étaient même logés... au premier étage ! Ce n'est qu'en 1959, après un très long travail de restauration, qu'une communauté bénédictine reprit possession des lieux et transforma l'ancien réfectoire en église.

L'après-midi se poursuit dans les rues colorées de ce village normand aux colombages pittoresques.

La journée du vendredi est consacrée aux marais normands : le matin, le marais Vernier, dans une boucle de la Seine, au départ de Bouquelon, et l'après-midi le marais du Hode, dans la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine.

La belle terre noire, mais très acide du marais Vernier, est impropre à la culture. Nous sommes dans la zone humide des Courtils. Notre jeune animateur nature, Vincent Marquant, attrape à l'épuisette dans une mare un coléoptère – un insecte, donc - aquatique, le **dytique**, sous forme de larve de belle taille, et nous montre une variété de rumex qui pousse dans les marais : le **rumex hydrolapathum**, ainsi que le plantain d'eau (*alisma lanceolatum*). Ceraistes (*cerastium arvense*) blancs, potentilles des oies (*potentilla anserina*) argentées et cardamines (*cardamine pratensis*) rosées émaillent l'herbe verte, ainsi que la menthe aquatique.

Franchissant le pont de Tancarville nous sommes en début d'après-midi à la Maison de l'Estuaire, située tout près de l'aire d'autoroute de la Baie de Seine. De là le regard porte au sud sur l'élégant Pont de Normandie, tout proche, et sur les vastes roselières (constituées de phragmites essentiellement) à l'ouest ; dans le lointain, vers la mer, les installations portuaires du Havre paraissent presque belles dans la brume bleutée...

Notre jeune et passionnée accompagnatrice nous fait découvrir son domaine, et les notions de **slikke** et **schorre**. Ce sont des milieux estuariens soumis aux marées ; la slikke se compose d'étendues plus ou moins vaseuses ; le schorre n'est recouvert que lors des grandes marées. Sa végétation forme un tapis végétal où s'intercalent des cuvettes de vase et d'eau salée. Après nous avoir conduits à un observatoire ornithologique, (au rendez-vous : une avocette, quelques cygnes et cormorans...) et, surprise ! ... une famille sanglier avec les petits marcassins, notre accompagnatrice nous mène plus à l'intérieur des terres, sur une aire de nidage des cigognes qu'elle surveille de près depuis quelques semaines.

Mâle et femelle se relaient sans relâche pour nourrir les cigogneaux affamés. Nous en dénombrons jusqu'à cinq dans un même nid – la moyenne est de deux ou trois. Nous les observons tout à notre aise grâce aux longues vues que nous avons apportées.

Nous revenons près de la roselière pour y observer ses oiseaux nicheurs : **phragmites des joncs**, en particulier. Une bergeronnette printanière passait par là, toute de jaune vêtue. Ce n'est pas encore l'heure où les **gorges bleues à miroir** se montrent : à défaut de les voir, nous entendons leur chant léger qui évoque un concert de grillons. Les plus chanceux verront la **panure à moustaches**, petit oiseau discret des roselières.

Au retour nous franchissons le Pont de Normandie et sommes quelques-uns à nous retrouver à Pont-Audemer, où nous profitons des derniers rayons du soleil autour d'une bière, sur la place principale de cette charmante petite ville.

La matinée du samedi se passe à Jumièges, dont les hautes tours blanches de l'abbaye – l'une circulaire, l'autre octogonale – pouvaient se voir depuis notre gîte sur l'autre rive de la Seine, à Barneville. Bien que dépourvue de sa toiture, détruite au fil des siècles, la nef immense de l'abbaye étonne par sa hauteur et sa

beauté architecturale. Le style est roman, mais les dimensions sont celles d'une cathédrale gothique.

Le bac de Jumièges nous permet de retraverser la Seine en direction du nord du méandre, à la Maison du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande de Notre Dame de Bliquetuit, où nous piqueniquons. L'après-midi permet aux amateurs de marche à pied de profiter des bords de Seine aux environs de Vieux Port, soit en longeant la rive vers Aizier, soit en montant dans les bois vers la chapelle St Thomas, ancienne léproserie.

Certains se dirigent ensuite soit vers Caudebec-en-Caux, où l'on croit respirer l'air du large quand on se promène sur les quais, soit vers St-Wandrille, soit vers la Maison de Victor Hugo à Villequier. Certains expérimentent une nouvelle fois les joies des bacs pour traverser la Seine.

C'est donc le dimanche matin que nous terminons ce très riche voyage par la visite du vieux Rouen.

D'abord la cathédrale : tout en admirant le style "rayonnant" sur le côté nord, notre guide nous parle de la grande flèche : sa structure fut en bois pendant des siècles, conséquemment, elle brûla moult fois (foudre ...). D'où la décision (1826) qu'elle soit en fonte et cuivre, et là, c'est son poids, 8000 tonnes, pesant sur de gros piliers, qui nous impressionne.

Puis l'histoire de "la tour de beurre", celle de gauche en façade, achevée en 1506 et "couronnée". Pourquoi "de beurre" ? C'est qu'au Carême, de beurre point !

Mais en Normandie, c'est dur, un repas sans beurre. Avec des sous, pas de problème : l'évêque vend les indulgences qui protègent le mangeur de beurre en Carême. Et avec les sous du beurre, on peut construire "des tours de beurre" !

Puis nous arpentons les vieilles rues aux magnifiques maisons à pans de bois.

Nous terminons par la Place du Vieux Marché où Jeanne d'Arc fut brûlée, avec une haute croix à l'emplacement du bûcher et une église contemporaine.

Nous nous séparons autour d'un dernier verre, enchantés d'un séjour aussi ensoleillé, gardant dans les yeux les pommiers et cerisiers en fleurs de la riche et verte Normandie.

Elisabeth et Sylvie

Crue de l'Yvette

Vous trouverez sur le site de ABON le document émis par le SIAHVY intitulé : *"Information sur la crue de l'Yvette survenue du 31 mai au 3 juin 2016"*.

Le SIAHVY y explique sa gestion des bassins de retenue pendant ces journées !

Il n'y a **aucune allusion ni explication** à la subite inondation et aux importants dégâts causés chez les riverains de l'Yvette (y compris dans l'Université) de Saint-Rémy-lès-Chevreuse à Palaiseau.

Que doivent penser les sinistrés de ce silence ?

Bernadette Fontanella

Plantations d'arbres dans le nouveau quartier de l'Ecole Polytechnique (QEP)

Après plusieurs visites de janvier à juin 2016, dont la dernière avec M. J-F. Breton (ancien jardinier en chef des Jardins du Palais du Luxembourg), des remarques sont nécessaires sur ces plantations.

La plupart des arbres (majoritairement des chênes et des charmes) sont plantés en bordure des voies de circulation (à 1,20 m) et distants entre eux de 2,60 m (pour exemples sur un espace de 20 m² : 2 chênes et 3 charmes, sur un autre espace de 52 m² : 5 chênes et 2 charmes).

Ces arbres (jeunes mais de grandes dimensions futures) sont plantés beaucoup trop près les uns des autres, d'où une imbrication des branches charpentières et un développement mutuel qui sera perturbé.

Ils sont beaucoup trop près des voies de circulation des véhicules (dont bus et camions) ce qui va nécessiter des élagages annuels systématiques et coûteux, à la charge de Palaiseau auxquelles les voies seront transférées après la réception des travaux. De même pour l'important arrosage nécessaire surtout en phase initiale de croissance.

Sur le parking d'EDF, les 126 saules sont, entre eux, distants de 1.80 m et les 68 peupliers distants entre eux de 2.40 m.

Quel est l'intérêt de planter tant d'arbres qui vont dépérir ou être une charge d'entretien : déjà on constate que des arbres ont été enlevés, ou sont en place, mais desséchés ?

Quel a été le rôle, dans cette pléthore, du paysagiste mandaté par l'EPAPS (Etablissement public d'aménagement de Paris-Saclay) pour ce projet (plantation envisagée de 4300 arbres dans cette zone : *cf brochure QEP 2014*) ?

Ce surplus d'arbres estimé à 70 % a certainement un coût pour la collectivité !

Les plantations d'arbustes sont également surchargées et mal agencées (petits arbustes en arrière des grands arbustes – exemple : la plate-bande devant EDF).

Voir l'article avec des photos sur le site de ABON.

Bernadette Fontanella et Marie-Claire Méry

BIBLIOTHEQUE

Livres : Acquisition au 2^{ème} trimestre 2016 :

- Petite ensaïclaypédie. Pierre Veltz. EPAPS Paris-Saclay, déc. 2015

Parmi les revues reçues au 2^{ème} trimestre 2016 :

- *l'Ecologiste*, n°47, juin.- août 2016 . Dossier : Comment vivre avec la nature.

- *la Salamandre*, n° 233, avril-mai 2016 : La cigogne

- *la Salamandre*, n°234, juin-juillet 2016 : Vert c'est la vie, planète chlorophylle. Pourquoi les punaises puent. L'envol du gypaète. Cent jours de martinets.

- *miniguides Salamandre* n° 79, Les punaises

- *la Garance voyageuse* n°114, été 2016 : Les characées (algues), un monde à part. Les saules, petite introduction à la salicophilie. Les chèvrefeuilles. La criste marine.

- *le Courrier de la nature* n° 297, mai-juin 2016 : Les tourbières de France, réserves naturelles comme outil de protection des tourbières. L'ibis chauve du Maroc.

- *le Courrier de l'environnement de l'INRA* n° 66, avril 2016 : Nourrir le monde , quelle position pour les biotechnologies ?

- *Liaisons* n°172, été 2016 : les Hubs du Grand Paris. La santé des jeunes en danger . La Seine, grand dépotoir.

- *Zones humides-infos* n° 90-91, 1^{er} semestre 2016 : Dossier : zones humides, pêche et pisciculture d'eau douce.

- *ANVL* n° 3, 2013 - entre autres : Les calcites de Fontainebleau.

Adresse postale :

Association Bures-Orsay-Nature
Bâtiment 304 Centre Scientifique d'Orsay
91405 Orsay cedex

Adresse de la permanence :

Bâtiment 308, Centre Scientifique d'Orsay

Association loi 1901 - déclarée en préfecture de Palaiseau le 26 octobre 1970
Adhérente à l'UASPS (Union des Associations de Sauvegarde du Plateau de Saclay et des vallées limitrophes), à IDFE (Ile-de-France-Environnement), à FNE (France Nature Environnement) et à Natureparif.

Adhésions et cotisations 2016 :

La cotisation est valable pour l'année civile, **de janvier à décembre**. L'adhésion inclut l'abonnement au bulletin trimestriel, et donne accès aux activités (verger) et aux week-ends nature. Certaines activités peuvent donner lieu à une participation aux frais. L'accès aux conférences est gratuit.

- Cotisation : 15 €
- Etudiant : 7 € -
- Bienfaiteur : à partir de 20 €
- Cotisation familiale : 15 € et 9 € par adhésion supplémentaire

Permanence tous les mardis et mercredis de 12h30 à 14h au bâtiment 308 du Campus, (au 1^{er} étage, bureau 3110), fermée du 5 juillet au 29 août 2016.

☎ **01 69 15 45 68**, aux heures de permanence.

En dehors des permanences, n'hésitez pas à **laisser un message** sur notre répondeur.

<http://www.abon91.org>

Pour nous écrire : cliquez sur <<contact>> en rouge situé en bas de page du site internet

Compte-rendu de l'Assemblée générale du 8 mars 2016

86 adhérents sont présents ou représentés

1) **RAPPORT MORAL de l'année 2015**

- **Les objectifs ont été en premier lieu la découverte de la nature** par les sorties et les week-ends naturalistes, l'entretien du verger et les randonnées pédestres. En second lieu la vulgarisation des connaissances scientifiques par l'organisation de conférences et, en dernier lieu, la défense du patrimoine naturel sur le campus et dans les communes avoisinantes.
- **Le fonctionnement de ABON est basé sur le bénévolat** : la permanence, la bibliothèque, le courrier, le fichier des adhérents, l'envoi du bulletin sont assurés par environ 5 personnes.
- La communication par le bulletin, le site web, le courriel, est réalisée par 6 autres adhérents. Les conférences sont gratuites. Les sorties sont organisées gracieusement par des bénévoles, de même que les randonnées (6 personnes) et la pomologie (2 personnes). Les relations avec les autorités du Campus et de l'Université, les relations avec les associations de défense de l'environnement sont assurées par 6 personnes.
- Le Conseil d'Administration s'est réuni 8 fois en 2015, plus les réunions de travail restreintes.
- En 2015, 159 adhérents dont 50 de Bures, 26 d'Orsay, 21 de Palaiseau, 22 de Gif, 6 de Villebon et 3 des Ulis. Et les autres communes environnantes ou lointaines.

2) **RAPPORT D'ACTIVITÉS de l'année 2015**

- La bibliothèque est abonnée à 4 revues et en reçoit 18 autres gratuitement.
- Le nouveau site internet s'étoffe peu à peu.
- 250 hommes-jour de bénévolat ont été assumés en 2015. Soit l'équivalent de 25 000 €.
- Sorties naturalistes :
 - Ornithologie : 1 sortie
 - Botanique : 3 sorties,
 - Chantier nature : 1
- Randonnées : 18
- Conférences : 5 à Bures et à Orsay
- Séjour naturaliste dans le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (4 jours)
- Week-end mycologique : en Forêt de Bercé.
- Pomologie :
 - Formation théorique et pratique par des membres du groupe pomologie
 - animations grand public dans le cadre du Jardin Botanique : Journées du patrimoine, Fête de la Science, vente des pommes du verger
 - Entretien du verger
 - Marché de Noël du Campus (vente des kiwis)
- Adhésions aux associations : UASPS (plateau de Saclay), Natureparif, Terre & Cité, SNPN (Société Nationale de Protection de la Nature), FNE
- Autres partenaires : Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (Crapauduc), ADER (Rigoles du Plateau de Saclay), OPIE (insectes)
- Les communes de Bures et Orsay nous subventionnent et nous prêtent gracieusement les salles pour les conférences. Nous y participons aux Forums des Associations.
- Le Conseil Général a subventionné (1000 €) l'achat de matériel de sonorisation et de pièges à phéromones (sur les 3 ans à venir).
- Avec l'Union des associations de défense du Plateau de Saclay, nous avons participé à l'enquête publique sur la deuxième version du Contrat de Développement territorial du Sud du Plateau de Saclay.

- 3) **RAPPORT FINANCIER de l'année 2015 et BUDGET PREVISIONNEL 2016:**
consultables à la permanence.

4) **COTISATION 2017**

L'Assemblée générale décide de maintenir les cotisations 2017 identiques à celles de 2016.

Adhérent : 15€ - étudiants : 7€

Famille : 1^{ère} personne : 15€ et personne supplémentaire : 9 €

Il est à nouveau fait appel aux adhérents pour recevoir le bulletin sous forme numérique.

5) **VOTES sur les rapports moral et d'activités : approuvés à l'unanimité**

Quitus sur le rapport financier : accordé à l'unanimité moins l'abstention du trésorier

Vote du budget prévisionnel : approuvé à l'unanimité moins l'abstention du trésorier

Vote sur la cotisation 2017 : approuvée à l'unanimité

6) **OBJECTIFS 2016**

- Milieux naturels du campus : militer pour leur protection
- Verger Nozeran : continuer et développer les cours, l'entretien et les observations
- Conférences : 5 si possibles
- Sorties naturalistes et randonnées
- Week-ends ornithologiques
- Week-end de printemps autour des Ballons des Vosges
- Sorties champignons à la demande et Week-end mycologique à l'automne
- Suivi de l'élaboration de l'OIN
- Recruter des adhérents dynamiques pour renforcer les équipes en place
- Suivi du site internet.

7) **CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016 élu à l'unanimité :**

Jean-Louis Bannery, Christiane Belbenoit, Solange Blaise, Claude Cabot, Karin Dupont, Catherine Esnault, Bernadette Fontanella, Geneviève Gouedard, Alain Heurtel, Denis Lesaint, Monique Lévy, Marie-Claire Méry, Marie N'Guyen.

Le Conseil s'est réuni le 14 mars et a élu le bureau de l'association à l'unanimité :

Présidente : Bernadette Fontanella

Vice-présidentes : Catherine Esnault – Marie N'Guyen

Trésorier : Denis Lesaint

8) **Contrat de développement territorial du sud du Plateau de Sacalay**

Après avis défavorable de la Commission d'enquête publique sur la 1^{ère} version du Contrat de développement territorial les communes ont élaboré (sans aucune concertation, malgré l'injonction de la Commission) une 2^{ème} version qui été soumise à une nouvelle enquête publique. La nouvelle Commission d'enquête a donné un avis favorable sous 4 conditions impératives auxquelles il faudra répondre. A suivre.

9) **Enquête publique sur la ligne de métro n° 18 sur le Plateau de Sacalay**

La majorité des associations demande le retrait de ce projet, car :

- Prévu non rentable et coût élevé
- Mal adapté aux besoins réels
- Occupant de l'espace naturel et détériorant le paysage
- Incitant à construire sur les zones environnantes
- Son emprise est inconnue sur la Zone de Protection Naturelle Agricole et Forestière (instituée par décret ministériel en décembre 2013).